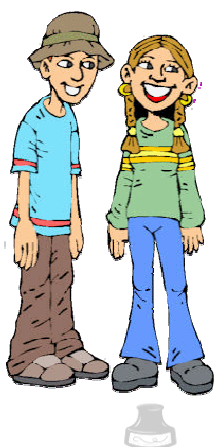
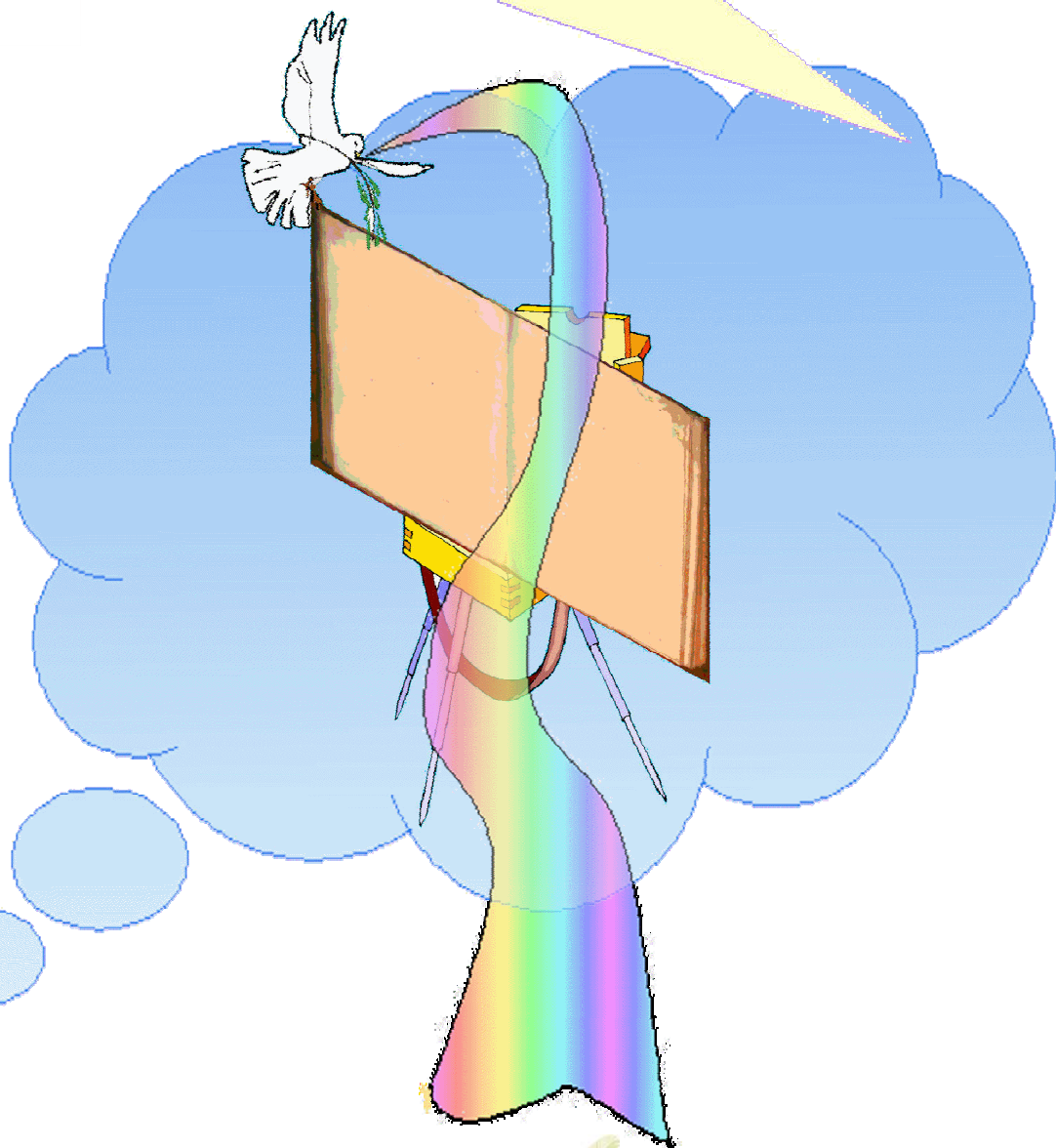




UNISSONS NOS PLUMES,
APPRIVOISONS LE REGARD



CONTACT :

OPTIONS ARTS MEDIAS

Frédéric Deslandes, Président

Tel :04.73.19.16.17

e-mail : contact@optionsartsmedias.com site web : www.optionsartsmedias.com

Rue des 4 Passeports BP 70270

63007 Clermont-Ferrand cedex 1



TABLE DES MATIERES



Chapitre J

Préambule du projet

p : 3

Chapitre JJ

Annotation sur le handicap visuel

p : 4

Chapitre JJJ

Un récit pour une action

p : 7

Chapitre JV

Communication promotion

p : 9

Chapitre V

Prévisions comptables

p : 11

Chapitre VJ

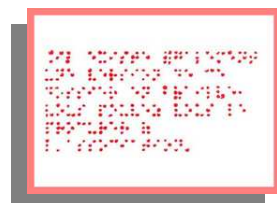
Options Arts Médias

p : 14

Chapitre VJJ

La poussière des regrets...

p : 16



Il existe également une version de ce dossier en braille, vous pouvez vous le procurer à l'association...





(CHAPITRE I) PREAMBULE DU PROJET

Cette nouvelle initiative a pour objectif de dissiper dans les esprits, les aprioris que l'on peut ressentir face au handicap. Arriver à concrétiser, ensemble, un même projet regroupant valides et handicapés dont la finalité serait l'écriture d'un recueil de poèmes.



C'est en échangeant nos idées et notre plume que nous pourrions peut-être vaincre l'indifférence. Il faut savoir que nous comptons plus de 10% de personnes handicapées en France. Le manque de connaissances de chacun, la peur de la réalité qui mène à l'angoisse, le fait de ne pas savoir comment s'y prendre nous laissent parfois impassibles et ne favorisent pas l'insertion au sein de la société. Pourtant, ce ne sont que des êtres humains avec leurs doutes, leurs joies, leurs espérances, mais aussi leurs peines, n'aspirant seulement qu'à vivre comme tout le monde.



Les personnes déficientes visuelles sont environ 1 700 000. Se sentant concernée par ce sujet parce qu'elle compte dans ses rangs, des adhérents mal et non voyants, l'association Options Arts Médias, pour mieux les comprendre et ne plus les mettre à part, lance à nouveau une action de sensibilisation auprès de collégiens pour étudier ce qu'est la déficience visuelle, en élaborant une création artistique faisant intervenir des adultes handicapés. Cette action aboutira à la rédaction d'un livre qui rassemblera illustrations et poèmes accompagnés d'un disque reprenant les textes sur un fond musical, pouvant être commercialisé.

Cette opération se compose de 4 phases complémentaires :

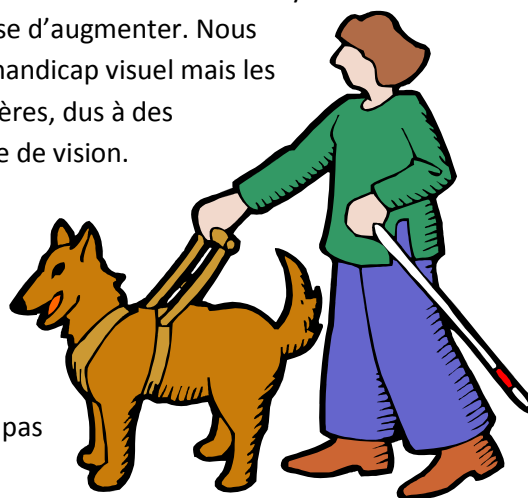
1. : l'approche
2. : l'éveil des sens
3. : la conception
4. : L'aboutissement.



(CHAPITRE II) ANNOTATIONS SUR LE HANDICAP VISUEL

En France, à ce jour, nous recensons environ 1 700 000 personnes souffrant de malvoyance ou de cécité totale en incluant la population vieillissante qui ne cesse d'augmenter. Nous pouvons trouver différentes études statistiques relatives au handicap visuel mais les résultats sur le sujet sont vastes puisqu'il existe plusieurs critères, dus à des maladies ou des accidents entraînant une baisse ou une perte de vision.

Malgré les progrès de la science, nous pouvons constater qu'un français sur 1000 est atteint de problèmes de vue. Sont considérées comme aveugles plus de 200 000 personnes, celles qui n'ont pas de perception lumineuse ou celles qui ne distinguent que les ombres. Près de 930 000 présentent une acuité visuelle défaillante qui ne leur permet pas de voir de près ou de loin. On peut ajouter à cela 560 000 personnes ayant de légers troubles pouvant se soigner en consultant un ophtalmologiste ou un orthoptiste.



Le droit à la scolarité



L'intégration des jeunes handicapés dans le domaine de l'éducation ordinaire est indispensable afin qu'ils puissent poursuivre des études. Grâce à elles, ils parviennent à s'épanouir, à vivre en communauté et à préparer leur avenir au-delà de leur différence. La loi du 11 Février 2005 permet d'inscrire des enfants handicapés dans des écoles « classiques », accueillant des élèves valides. Elle prévoit également des aménagements en matière de temps, de matériel, de déplacement et d'accompagnement afin qu'ils puissent bénéficier de la même scolarité que les autres.

L'insertion professionnelle

« Due à la réticence des entreprises pour engager du personnel handicapé et malgré les décrets de 1987 qui les obligent à avoir des adultes en situation de handicap à hauteur de 6% ». Pour celles qui ne respectent pas ce pourcentage, elles sont contraintes à reverser une contribution financière à l'AGEFIPH permettant d'adapter les postes de travail et ainsi éviter toute forme de discrimination. Mais nous savons qu'il est toujours difficile pour ces personnes handicapées de s'intégrer dans la vie active car seulement 1 à 2 % arrivent à se frayer un chemin dans le monde du travail.



Cette nouvelle loi renforce et favorise les mesures en faveur des travailleurs handicapés prises auparavant pour faciliter l'accès à l'emploi. Elle insiste sur le fait qu'ils doivent pouvoir bénéficier d'un poste comme tout autre employé, de le conserver et d'y progresser...



L'autonomie sociale



Il est vrai qu'avoir un handicap quel qu'il soit ne rend pas la situation facile mais cela n'empêche pas d'avoir une autonomie sociale. Pour les non et malvoyants, il existe du matériel adapté afin d'améliorer le quotidien comme des agrandisseurs de textes, des plages braille, des synthèses vocales etc. Des formations d'initiation sont effectuées individuellement ou en groupe. Pour leurs déplacements, quand ils n'ont pas de tierce personne, ils utilisent le plus souvent la canne blanche.

Les personnes aveugles peuvent également être bénéficiaires d'une aide animale. En effet, ils peuvent être accompagnés d'un chien guide, rendant leurs trajets plus accessibles et leur procurant plus de facilité et de sécurité. Le chien est aussi porteur de contacts envers les autres et une compagnie appréciable. C'est en 1958 que la première école française de chiens guides a vu le jour, à Wescal.



Mais ne nous voilons pas la face : toutes ces aides énumérées ci-dessus sont très onéreuses. Il faut alors chercher des fonds et c'est dans cette optique que la nouvelle loi Handicap a conçu la MDPH, (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour donner des réponses et des aides compensatoires à ces personnes, pour qu'elles puissent se retrouver et acquérir plus d'indépendance dans leur vie privée et professionnelle. Depuis 2006, chaque département possède sa MDPH.

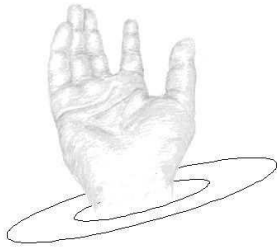
Il reste beaucoup de progrès à faire malgré les avancées déjà obtenues et malheureusement, le handicap reste un poids et est avant tout une blessure. C'est une bataille à livrer chaque jour pour s'intégrer et se faire une place dans la société. Les environnements ne sont pas toujours ou peu aménagés, les personnes non voyantes ou malvoyantes doivent alors s'organiser et faire appel à leurs capacités, à leur imagination, aux petites astuces pour trouver un peu plus de liberté.



Les personnes handicapées

Enfin, il faut se dire que les personnes ayant un handicap sont des personnes comme tout le monde, à part égale. Elles participent au bon déroulement économique et actif de notre pays. Comme vous et moi, elles ont le droit de voter, de travailler, d'étudier, de consommer. Ce ne sont que des hommes et des femmes avec leurs qualités et leurs défauts, qui ne demandent qu'à vivre, certes avec peut-être plus de difficultés mais ce ne sont pas leurs différences qui changent leurs sentiments, leurs envies ou même leurs rêves pour pouvoir aller de l'avant et construire leur avenir.

L'image que l'on a du handicap n'est pas toujours ce que l'on croit. La peur du handicap est souvent due au manque de connaissances et d'information. Peu de gens se sentent concernées, à moins d'avoir une personne de notre famille ou un proche touché par ce problème. L'indifférence, l'exclusion et les discriminations sont malheureusement toujours omniprésentes et pourtant, personne n'est à l'abri; nous pouvons tous être confrontés, un jour ou l'autre, au handicap après un accident ou une maladie. ...



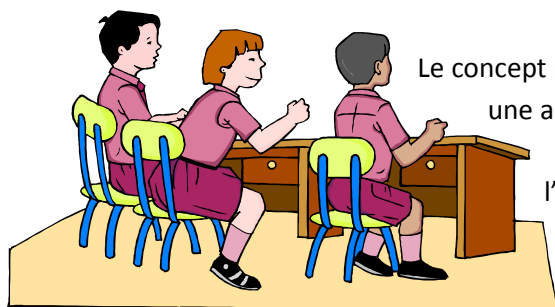
Ce n'est pas en détournant notre regard ni en nous moquant d'une personne handicapée que nous réussirons à faire bouger les clichés mais plutôt en allant vers elle, en lui tendant la main pour surmonter ensemble l'indifférence.

Sources : Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées,

Enquête & rédaction : Line MYRCE



(CHAPITRE III) : UN RECIT POUR UNE ACTION



Le concept proposé par l'association Options Arts Médias est de mener une action auprès de collégiens afin de les sensibiliser au handicap visuel par le biais d'activités sensorielles en passant par l'écriture, les illustrations et un cd, pour éditer un recueil de poèmes en associant des personnes valides et handicapées.

Trop d'aprioris courent encore dans les esprits envers le handicap. L'ignorance, la crainte de l'autre, l'ironie voire parfois la discrimination sont toujours enracinés au quotidien. Nous souhaitons démontrer que la différence peut être un plus, que chacun peut apporter ses idées, son expérience pour partager et établir un projet en commun.



Faire participer des jeunes et créer des ateliers autour des problèmes que rencontrent les mal et non voyants dans leur vie de tous les jours peut être avantageux pour une approche plus approfondie de ce handicap. Dire que le handicap n'est pas contagieux... juste un facteur de malchance, prouver que ces personnes ne sont pas si différentes des autres, tel est le nouveau défi que s'est lancé l'association.





Ce projet s'organise en 4 points essentiels :

1) : L'approche :

Le rendez-vous et premier contact entre les intervenants handicapés de l'association et les jeunes d'une classe de collège.

2) : L'éveil des sens :

Présentation du handicap grâce à de courts exposés, avec démonstration de matériel spécialisé, ateliers de découverte des sens comme le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût, (apprentissage d'une activité de la vie de tous les jours sans pouvoir utiliser la vue), initiation à l'audio vision.



3) : la conception :

Ecrire individuellement ou en groupe des textes de poèmes, les agrémenter par quelques dessins, à partir des ressentis et des émotions des élèves sur divers sujets autour de la tolérance sur lesquels ils auraient envie de s'exprimer. Ensuite, l'enregistrement d'un disque avec la lecture de ces poèmes sur un fond musical pourrait être organisé par Options Arts Médias.

4) : L'aboutissement :

Le résultat de ce travail sera relié pour la publication d'un livre de poèmes où l'on pourra retrouver une couverture en relief, quelques textes transcrits en braille et un support audio réunissant ces quelques vers, lus par les enfants eux-mêmes, accompagnés d'une musique.

Chaque adolescent ayant participé à ce projet se verra remettre un exemplaire de cet ouvrage qui sera commercialisé. Les bénéfices éventuels seront reversés à différentes associations qui œuvrent pour l'intégration des personnes handicapées.





(CHAPITRE IV) COMMUNICATION, PROMOTION

Suite au succès des actions précédentes, l'association Options Arts Médias croit toujours en une société meilleure : celle de rassembler des personnes valides et handicapées pour traverser les différences que l'on peut rencontrer et prouver qu'en partageant les mêmes objectifs, nous pouvons tous arriver à un même résultat, celui de concrétiser un même projet.

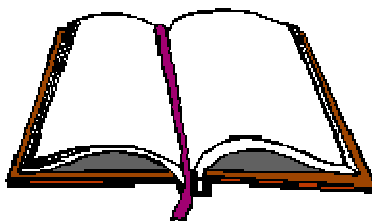


Mais pour cela, cette idée novatrice doit être diffusée si nous voulons que le message dont cette action est porteuse soit entendu sur l'ensemble de notre territoire. Un minimum de communication s'impose autour de notre initiative : d'abord pour réunir des partenaires et pour promouvoir la création d'un ouvrage de poésie par la suite.

Le dossier de presse de l'opération sera largement présenté à tous les interlocuteurs qui pourront éventuellement contribuer à la réussite du projet.

1) Eventuels partenaires :

- ❖ Des associations concernées par les problèmes des personnes déficientes visuelles (défense des droits, promotion de l'autonomie, aide à l'intégration sociale et formations) : animation des conférences, démonstration du matériel adapté, contribution financière...
- ❖ Organismes culturels, artistiques et de loisirs, de poésie, d'imprimerie, intervenants du monde littéraire, qui soutiennent l'accès à l'art sous toutes ses formes, maisons d'édition, groupement associatif d'auteurs comme la SACD, (Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques), voulant partager leur expérience par la lecture de leurs manuscrits ou par des démonstrations d'écriture.





- ❖ Un ou plusieurs établissements scolaires du second cycle, désireux de sensibiliser leurs élèves à la question du handicap par la réalisation d'un recueil de poèmes en collaboration avec l'équipe d'Options Arts Médias
- ❖ Des collectivités territoriales, Mairie, Conseil Général, conseil régional, centre national du livre, Ministère de la culture, des instances comme l'Education Nationale, le Rectorat ou l'Inspection Académique pourraient être sollicitées pour une question d'organisation logistique et pour une participation financière.

2) Promotion médiatique du projet

- Presse : La Montagne, Demain Clermont, l'Info Magazine, Le Puy-de-Dôme en Mouvement, le Semeur Hebdo.
- Radio : France Bleue Pays d'Auvergne, Radio Arverne, Radio Altitude, Radio Campus, Chérie FM, Nostalgie, NRJ, Europe 2, Radio Scoop, le Mouv, Vivre FM.
- Télévision : France 3 Régional, Clermont 1^{ère}, Direct 8, TF1, Arté, M6, etc...



3) Commercialisation du livre

- ❖ Des entreprises commerciales pour la promotion du livre : plusieurs seront sollicitées (Fnac, la librairie des Volcans et autres librairies ou grandes surfaces de la région, France Loisirs).
- ❖ Des sponsors privés qui partagent l'esprit de notre action et voulant apporter leur concours tels que des sociétés de transports en commun, des banques, des opticiens, des maisons de presse, des magasins de bureautique, des chaînes de restauration rapide pourraient en faire cadeau à leur clientèle.

4) Parrainages de stars nationales

- Plusieurs artistes reconnus sont sensibles à la question du handicap et n'hésitent pas à associer leur nom aux initiatives de qualité. Options Arts Médias usera de son réseau de relations pour s'assurer du parrainage de l'un d'entre eux.





(CHAPITRE V) : PREVISIONS COMPTABLES



DEPENSES

1 – cout généraux de fonctionnement de l'association pour la réalisation d'un projet de sensibilisation

Désignation	Montant TTC
1- Honoraires d'animation des partenariats, de conception des projets, de supervision des réalisations, et de création artistique, des membres de l'association : forfait pour un projet (estimation 15 jours environ, en mobilisant plusieurs personnes)	1 200.00
2- Participation aux frais généraux de fonctionnement de l'association Options Arts Médias pour 6 mois de fonctionnement environ (téléphone, timbres, internet, Boîte Postale, papeterie, matériel informatique et consommables, locaux, déplacements...)	1 600.00
3- Frais de communication média (articles de presse, interviews radio, télévisions régionale et locale)	?
Total ttc	2800.00





2 : Cout de fabrication d'un livre

Désignation	Montant
Confection d'un livre d'environ 50 pages, papier glacé, format 23X23, impression quadri couleurs pour les illustrations, couverture en relief, transcription d'un texte en braille, (environ 5,85 euros par exemplaire).	5 850.00
Total ht	5 850.00
Tva 19,6%	1 150.00
Total ttc	7 000.00

3 – Cout de réalisation d'un CD

Désignation	Montant
Enregistrement des poèmes, ajout de compositions de musique, mixage, mastering, déplacement de matériel organisé par Options Arts Médias.	300.00
Total ttc	300.00

Désignation	Montant
Duplication, pressage des cds, marquage quadri couleurs, pochette plastique transparentes pour 1000 exemplaires	700.00
Total ht	700.00
Tva 19,6%	137.20
Total ttc	837.20
Total général	10 937.20





RECETTES

Désignation	Montant TTC
1- Honoraires d'animation du projet en milieu scolaire : participation à titre gracieux des bénévoles de l'association (24 journées estimées)	537.20
2- Partenariat avec un établissement scolaire	300.00
3- Partenariat avec le Rectorat, l'Inspection Académique	1 000.00
4- Partenariat avec une collectivité territoriale, le conseil Régional d'Auvergne et le conseil général du Puy-de-Dôme	2 500.00
5- Partenariat avec une collectivité locale, la mairie de Clermont-Ferrand	1 500.00
6- Partenariat avec des associations, sensibilisées par la question du handicap, ou artistiques	1 000.00
7- Partenariat avec des sociétés privées	500.00
8- couverture média (articles de presse, interviews radio, télévisions régionale et locale)	?
9- Commercialisation du livre	3 600.00
TOTAL TTC	10 937.20

Selon les recettes amassées, cet argent servira à soutenir financièrement différentes associations œuvrant pour l'intégration de personnes handicapées...



(CHAPITRE VI) OPTIONS ARTS MEDIAS



« Rassemblons nos talents créatifs pour traverser nos différences »

Certaines structures associatives proposant des activités dans le domaine sportif, artistique ou culturel peuvent favoriser l'épanouissement social et ainsi contribuer au développement de nos communes. En constituant ces différents ateliers, elles mènent un combat contre la solitude, le rejet et accompagnent ces personnes à s'impliquer dans la vie active.

C'est dans cet esprit qu'Option Arts Médias a été créée, régie par la loi du 1 Juillet 1901, le 12 avril 2000 à Clermont Ferrand afin de valoriser les jeunes handicapés par le biais d'activités culturelles mixtes (handicapés et valides) comme le théâtre, la musique, le chant... Et permettre ainsi une lutte sociale active contre l'exclusion de ses personnes.



Options Arts Médias a pour vocation la découverte de jeunes talents et sert de tremplin, à travers ses divers ateliers artistiques en passant par l'édition, la production et la promotion de disques et de spectacles.

C'est avec ses multiples initiatives que l'association apporte à chacun une lueur d'espoir pour une ouverture sur le monde extérieur et son objectif est de mettre en place de nombreuses activités et actions d'échange, d'inspiration, de partage, de création pour mieux permettre l'épanouissement de personnes isolées. S'exprimer au-delà de l'inconnu et de la peur de l'autre voire de l'handicap pour aboutir à un projet commun et ainsi prouver qu'ensemble, nous pouvons concrétiser un même but.



En 2007, l'association Options Arts Médias a lancé une action innovante de sensibilisation du grand public aux questions de la déficience visuelle, en s'appuyant sur la générosité spontanée des jeunes enfants.

L'idée originale était de faire travailler ensemble des enfants du même âge, valides et handicapés, afin d'écrire et d'enregistrer un CD sur la tolérance. Le projet a été baptisé « Vivre tous ensemble, rassemblons nos différences ». Il a impliqué des élèves de CE2 de l'école Montjoly de Chamalières et la classe primaire d'intégration spécialisée de l'école Victor Duruy à Clermont-Ferrand.





Ce travail s'est déroulé en trois phases complémentaires. Il s'agissait tout d'abord de regrouper les élèves autour d'ateliers sur les sens sensoriels par trois demi-journées de travaux pratiques : apprentissage du braille, démonstrations de matériels spécialisés, jeux adaptés, l'orientation dans l'espace (avec la canne blanche, les yeux bandés), le développement du toucher, de l'ouïe et de l'odorat, l'initiation à l'audio vision.

Ensuite, les enfants ont communiqué par Internet leurs ressentis par rapport à la première phase et ont laissé libre cours aux questions et aux réponses qui ont donné naissance au texte de la chanson suivi de la rencontre réelle de ces deux classes pour quelques répétitions avant l'enregistrement du single « Rassemblons nos différences » qui est sorti le 18 Septembre 2007, référencé entre autre à la

Fnac.. Dans le cadre de ce projet, un clip a également été réalisé par l'Atelier du Cinéma et de la Vidéo.



Un concert de promotion a aussi été organisé le 30 Mai 2007 dans la salle Boris Vian de la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand avec, en première partie, le groupe vocal Chorins et à l'affiche, un excellent groupe de rock agricole, les Flying Tractors.

Divers organismes publics et privés ont fait confiance à Options Arts Médias et se sont engagés dans l'aventure de cette action pour mener à terme ce projet afin

de toucher un très large public comme Le Gaipar, la Fédération des Aveugles et Handicapés de France, l'Inspection Académique d'Auvergne, le Conseil Général du Puy-de-Dôme, Moovicité, la Fnac, l'Atelier du Cinéma et de la Vidéo, la Montagne, France3, etc...

Dernièrement, nous avons produit un nouveau single « ytuz to you this reggae » de Frédéric Vial, jeune non voyant, musicien et adhérent actif de l'association, qui a composé avec Frédéric Deslandes, à qui il a demandé de l'aider à écrire le texte et faire les arrangements de ce morceau puisque ces deux personnes se connaissent bien car ça fait 18 ans déjà qu'ils composent ensemble.

Cette chanson est un témoignage sur les difficultés que peut rencontrer une personne souffrant de cécité, les doutes, le désarroi voir la peur qu'elle peut ressentir et la délivrance ainsi que l'autonomie que peut apporter l'arrivée d'un chien guide. Une complicité entre eux naît alors et l'amour de l'animal vient combler la solitude et facilite le contact avec le monde extérieur.



Ce morceau est référencé à la Fnac et dans toute la France depuis le 4 Juin 2008 au prix de 4,57 euros et en vente sur notre site internet www.optionsartsmedias.com ainsi que dans quelques magasins à Clermont-Ferrand.



LA POUSSIÈRE DES REGRETS

Quelque soit ton passé, quelque soient tes barrières,
Tout cela est bien loin, secouant la poussière,
Fait souffler sur ta vie un vent de volonté,
La poussière des regrets sera vite balayée.

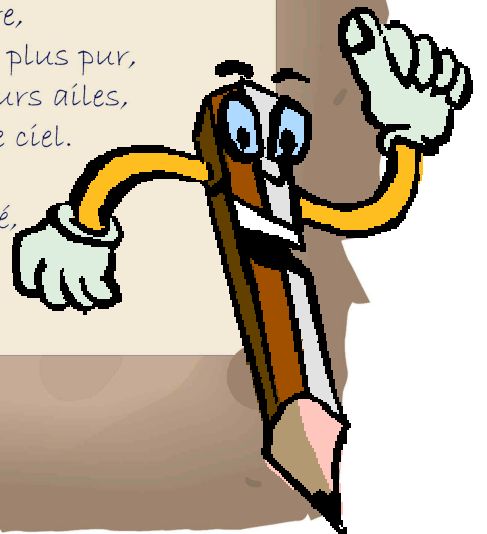
La poussière des regrets est un mal ennuyeux,
Elle pénètre partout et fait pleurer les yeux,
Elle se glisse en douceur dans les moindres recoins,
Pour nous faire étouffer, suffoquer de chagrins.

Elle se dépose en une épaisse couche à terre,
Où demeurent nos pas quand on regarde en arrière,
Elle applique au regard un voile obscurcissant,
Qui cache la lumière et rend triste en dedans.

Elle s'accumule d'autant plus qu'on ne bouge pas,
Et puis un jour, on se sent figé sous son poids,
Ne laisse pas ton cœur s'étouffer sous la cendre,
Respire et tu verras que le feu va reprendre.

Si tu doutes, contemple la vie dans la nature,
Les oiseaux savent bien qu'en haut, l'air est plus pur,
Aussi, voit comment ils prennent soin de leurs ailes,
Pas une tâche ne souillera leur grâce dans le ciel.

Et de plus, au cas où tu n'y aurais pas pensé,
Aucun ne regarde le sol pour s'envoler.





UNISSONS NOS PLUMES, APRIVOISONS LE REGARD

PREFACE

L'association Options Arts Médias et ses intervenants n'ont pas la prétention de changer le monde, mais avec quelques initiations, essaie d'améliorer les clichés et faire que demain soit meilleur. En avançant, en faisant le premier pas, chacun peut accomplir et croire en un même projet culturel et artistique.

Ce projet de sensibilisation intitulé « Unissons nos plumes, apprivoisons le regard », implique la participation de collégiens, afin de leur faire découvrir ce qu'est la déficience visuelle en 4 strophes.

Il s'agit tout d'abord de l'approche, rencontre de personnes valides et handicapées. Ensuite, l'éveil des sens, ateliers sur les sens sensoriels comme le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût en passant par la conception, écriture de poèmes accompagnés d'illustrations inspirés par ces jeunes. Enfin, l'aboutissement, éditer ensemble un ouvrage de poésies....

Confection du dossier :

Sources : Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées,

Auteur et enquête : Line MYRCE, Emilie MAURAY

Recherche illustrations : Nelly DEVERCHERE

Couverture & mise en page : Maéva ENTRESSANGLE

Transcription braille : Elisabeth WEZEMAEL



OPTIONS ARTS MEDIAS

Frédéric Deslandes, Président

Tel : 04.73.19.16.17

e-mail : contact@optionsartsmedias.com site web : www.optionsartsmedias.com

Rue des 4 Passeports BP 70270

63007 Clermont-Ferrand cedex 1